

à 5 Cts.

ent franc, destiné,  
préparation  
nes, etc.

bon des fruits  
SOIN

bon vin de raisins est  
ageusement remplacé

CIDRE

anti pur jus de fruits.  
s vendons cette bois-  
bonne qualité au prix  
à 30 cent. par litre, fût

demandez notre  
prix-courant.

SECS  
ROUGE

à Frs. 32.— les 100 litres  
contre remboursement.

Echantillons gratuits et franco.

MORAT [232]

YOR

ant  
tiépidémique  
qu'à ce jour.

LE & C<sup>e</sup>, Lausanne.  
resser à la maison ci-dessus)  
B. MAYOR.

LUENZA  
par une cure de  
GOLLIEZ

r. 2.50 et 5.—  
Golliez, Morat.

Comme  
épuratif

Exigez la Véritable  
separeille Model

lleur remède contre Boutons, Dar-  
aïssissement du sang, Rougeurs,  
yeux, Scrofules, Démangeaisons  
rhumatismes, Maux d'estomac, Hé-  
es, Affections nerveuses, etc. — Le  
ille Model soulage les souffrances  
me au moment des époques et se  
nde contre toutes les irrégularités.  
ses attestations reconnaissantes.  
à prendre. — 1 flacon fr. 3.50,  
r. 5.—, 1 bout. (une cure complète)

pt général et d'expédition :  
nancie centrale, rue du Mont-  
Genève.

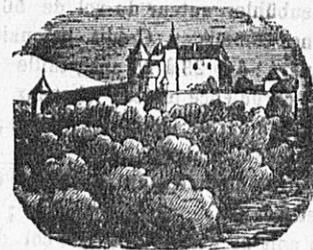
Bulle : Pharmacie Gavin.  
Oron : Martinet, pharmacien.

On demande

e fille sérieuse pour un petit mé-  
a ville.  
ser à l'agence Haasenstein et Vo-  
ler, sous H 558 B. 623



# LA GRUYÈRE



## ABONNEMENTS

suïse . . . 1 an, Fr. 4.50  
» . . . 6 mois » 2.50  
Etranger. 1 an » 9.—  
» . . . 6 mois » 5.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les  
bureaux de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7<sup>12</sup> 10<sup>05</sup> 2<sup>42</sup> 5<sup>00</sup> 9<sup>00</sup> — BULLE, arr. 9<sup>00</sup> 12<sup>10</sup> 4<sup>50</sup> 8<sup>55</sup> 10<sup>40</sup>

## ANNONCES

District de la Gruyère : une  
seule insertion 15 c ; annon-  
ces répétées, 10 c. Canton  
et Suisse, 15 c. Etranger,  
20 c. la ligne ou son espace.  
RÉCLAMES : Suisse, 30 cent.  
Etranger, 40 c. la ligne.  
S'adr. à l'Agence de pu-  
blicité Haasenstein et Vo-  
gler, 84, rue de Bouleyres  
(Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

BULLE, le 21 avril 1911.

## Le Code fédéral suisse.

IX

### Des dispositions pour cause de mort.

Les modes de disposer pour cause de mort sont le testament et le pacte successoral.

Aux termes du nouveau Code, les dispositions de dernière volonté peuvent comprendre la totalité ou une partie seulement de la succession. Il n'est fait aucune différence entre l'institution d'héritier et un simple legs. Notre codicille actuel est donc supprimé.

La loi distingue trois formes du testament :

1). *Le testament par acte public*, reçu par le fonctionnaire ou l'officier public ayant qualité à cet effet d'après le droit cantonal, en présence de deux témoins. Chez nous, cet acte sera reçu par un notaire.

2). *Le testament olographe*, écrit en entier, daté et signé de la main du disposant, qui a la faculté de le déposer en mains de l'autorité désignée par les cantons.

3). *Le testament oral*, reçu par deux témoins, autorisé *exceptionnellement* en cas de danger de mort imminent, de guerre, d'épidémie, de communications interceptées, etc.

Cette forme est celle de notre testament nuncupatif, avec cette modification que le nombre des témoins requis est réduit à deux, alors que la loi fribourgeoise en prescrivait trois. En outre, ce testament devient caduc, c'est-à-dire n'a plus de valeur 14 jours après que le testateur a recouvré la faculté d'employer l'une des formes ordinaires (par acte public ou olographe). Ce délai est considérablement réduit, puisque notre Code cantonal prévoyait un terme de trente jours.

Le Code fédéral n'a rien innové quant au droit de disposer des interdits et des personnes âgées d'au moins dix-huit ans révolus.

Nous ne reviendrons pas sur la question de la quotité disponible, ayant déjà traité de la réserve (la légitime) des héritiers légaux, ni des causes de nullité des dispositions testamentaires, qui ne rentrent pas dans le cadre de cette étude.

Bornons-nous à rappeler que le testateur peut priver de la moitié de sa

légitime celui de ses descendants contre lequel il existe des actes de défaut de biens, à la condition que cette moitié soit dévolue aux enfants nés ou à naître de l'exhérité.

*Le pacte successoral* n'est pas autre chose que notre donation pour cause de mort. Cet acte est trop peu fréquent pour que nous jugions utile d'en parler plus longuement.

Tout héritier ou légataire intéressé a le droit de demander la nullité des dispositions pour cause de mort, dans les cas prévus par la loi, dans le délai d'une année, à partir du jour où il a pu introduire l'action. Toutefois, ce droit se prescrit par dix ans, (par trente ans envers les défendeurs de mauvaise foi).

Dès le décès du testateur, les héritiers acquièrent de plein droit la succession, même à leur insu ou contre leur gré, sous réserve de leur droit de répudiation.

Dans le délai de trois mois, à partir du jour où ils ont eu connaissance du décès ou de la disposition faite en leur faveur, les héritiers peuvent répudier la succession par une déclaration verbale ou écrite, faite à l'autorité compétente. Quelle sera cette autorité dans notre Canton? Les derniers débats du Grand Conseil sur le projet de loi d'introduction du Code civil nous l'apprendront.

Lorsqu'au moment du décès, l'insolvabilité d'une succession était officiellement établie, ou qu'elle était notoire, la succession est, de plein droit, censée répudiée.

Malgré cette répudiation, les créanciers ont le droit de rechercher les héritiers jusqu'à concurrence de ce qu'ils ont pu recevoir du défunt dans les cinq ans avant son décès.

Les héritiers ont encore le droit de demander le bénéfice d'inventaire. Cette demande doit être faite dans le délai d'un mois. L'autorité chargée de l'inventaire fait les publications nécessaires et les interventions sont faites dans le terme d'un mois, dès la première publication.

Après la clôture de l'inventaire, les héritiers ont un nouveau délai d'un mois pour répudier ou accepter la succession, ou encore en demander la liquidation officielle. Dans ce dernier cas, ils sont déchargés de toute responsabilité tout en ne perdant aucun droit à la mieux-value éventuelle.

Pour être valable, le partage des successions doit revêtir la forme écrite.

Le Code fédéral renferme diverses particularités qui méritent d'être relevées :

Les cantons ont le droit d'interdire le morcellement des immeubles, pour chaque espèce de culture, au delà d'un minimum. Nous savons que le canton de Fribourg avait déjà pris des dispositions semblables, dans la loi sur les remaniements parcellaires.

Les biens ruraux ne peuvent être comptés à un chiffre supérieur à leur valeur de rendement. Lorsqu'il s'agit d'une exploitation agricole, celle-ci est attribuée en entier, avec le bétail et le chédail nécessaire, à celui des héritiers qui le demande et qui est reconnu le plus apte à s'en charger.

S'il y a contestation, l'autorité décide. On sait déjà, sans doute, que le projet de loi cantonale d'introduction du Code civil prévoit, dans ce cas, l'attribution au cadet de la famille.

## NOUVELLES SUISSES

**La Chanson de Sempach.** — Qui de nous ne l'a pas chantée avec une patriotique émotion, cette chanson énergique qui nous rappelle les actes héroïques de nos aïeux? Garçons et filles la chantent à l'école. Dans les marches des grandes manœuvres, c'est elle qui redonne de l'entrain au soldat fatigué. Et ce ne sont pas les « barbes grises » qui l'entendent avec le moins d'émotion. La chanson vivra aussi longtemps qu'il y aura une Suisse, et des fils de Winkelried.

Henri Bosshard, l'auteur de la chanson, est né le 8 avril 1811, à Seen, près de Winterthour, canton de Zurich; à Sempach et à Schwamendingen, des plaques commémoratives rappellent le chantre de Winkelried.

Les Suisses d'Amérique lui ont élevé dans l'Illinois, sa seconde patrie, un très beau monument. Il n'est que juste qu'il en ait un aussi dans son village natal. Une commission a adopté un projet de M. Rittmayer et du sculpteur Hünerwadel, pour un monument qui devra être élevé à l'entrée du cimetière de Seen. Cette commission publie un appel à tous les Suisses pour contribuer, même par les plus modestes oboles, à cette patriotique initiative. Espérons que cet appel trouvera un écho généreux dans

tous les cœurs que la Chanson de Sempach a fait frémir d'une noble et énergique émotion.

Tous les dons doivent être adressés à M. J. Winkler, président, à Seen, Zurich.

**Nominations.** — Le Conseil fédéral a nommé deuxième suppléant du deuxième membre de la commission fédérale d'estimation pour le XIII<sup>e</sup> arrondissement (Fribourg), M. Emile Maurer, notaire à Laupen, en remplacement de M. Burri, décédé.

Il a nommé secrétaire de chancellerie à la légation de Londres M. Théodore Ritter, de Bienna.

**Aérostation.** — Le ballon *Helvetia* parti dimanche matin à 8 h. de Berné, par un temps splendide, a été forcé d'atterrir à 5 h. 15 du soir à 6 kilom. de Leder, district de Kaufbeuren, en Bavière, par suite de la rupture du guide-rope. Les aéronautes avaient encore 300 kilos de lest. L'atterrissage s'est effectué sans incident.

— Le ballon *St.-Gothard*, parti dans la nuit du 14 au 15 d'Augsburg, sous la conduite de M. Victor de Beauclair, a atterri après un voyage de 23 heures sur les montagnes au nord de Rome, au bord du lac Trasimène.

**Les assurances.** — Le congrès ouvrier suisse, réuni à Zurich, a adopté, à l'unanimité, après un rapport de M. Scherrer, sur l'assurance maladies et accidents, une motion disant que, bien que la loi ne soit pas parfaite et ne remplisse pas tous les vœux de l'Union ouvrière, le congrès ouvrier lui donne son approbation et mènera une campagne vigoureuse en sa faveur, si elle est soumise au referendum.

Si le referendum est demandé, une assemblée extraordinaire de l'Union ouvrière suisse sera convoquée.

**Lucerne.** — Le musée de la guerre et de la paix, à Lucerne, vient de rouvrir ses portes pour la saison d'été.

**Berne.** — Imprudence d'enfants. — Un incendie, allumé par des enfants, a détruit, dimanche, dans la forêt de Bremgarten, une grande quantité de jeunes plants.

**Genève.** — Le voleur des 56 mille francs. — La police publie le signalement suivant du nommé E.

Kneubühler, auteur du vol de 56,000 francs commis au Crédit lyonnais, à Genève : âge 23 à 25 ans ; taille 1,73 m. ; corpulence mince ; cheveux châtains, imberbe ; teint très jaune ; visage ovale, maigre.

Le présumé était vêtu d'un complet gris-fermé, pardessus clair ; melon noir ou casquette grise, col droit.

Kneubühler parle l'allemand et le français ; il porte des lorgnons.

Il est atteint de jaunisse très prononcée et pourrait se faire traiter dans un hôtel.

— **Les forêts en feu.** — A la suite de l'imprudenc d'un fumeur, le feu a pris dans des broussailles à la Bâtie sur Versoix. Tout un bois a flambé. A Jussy, par la même cause, les flammes qui s'étaient étendues sur une superficie de cinq mille mètres carrés ont consumé trois cents fagots et deux mille perches. Enfin, lundi soir, deux grands feux de broussailles ont éclaté au Salève.

**Valais.** — Le compte de 1910 de la ville de Sion porte aux recettes 288,900 fr. et aux dépenses 325,635 francs. Le déficit est ainsi de 36,735 francs.

— Un incendie s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi au village de Saint-Germain, près Rarogne. Une maison a été anéantie. Un ouvrier italien, âgé de 18 ans, est resté dans les flammes.

— Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 11 heures, un incendie a détruit en grande partie la maison d'habitation de M. Dossez, négociant en vins, rue de la Lombardie, à Sion. On a eu beaucoup de peine à préserver deux autres maisons attenantes. Les causes de l'incendie sont inconnues.

**Neuchâtel.** — **L'empoisonnement de la Chaux-de-Fonds.** — Le jury a rendu mercredi soir un verdict négatif pour Mojon en ce qui concerne la mort de sa femme. Par contre il a répondu oui à la question suivante : Frédéric Mojon a-t-il intentionnellement décidé Jeanne Nussbaum à donner la mort à son mari, Mojon étant considéré au moment de l'exécution de ce délit comme entièrement responsable ?

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

68

## La Fée Printemps.

PAR  
JULES MARY.

Il désigna une chaise à son secrétaire :  
— Asseyez-vous donc, Romain.  
L'autre obéit.  
— Racontez-moi maintenant ce qui s'est passé. Vous ne sauriez croire comme cela m'intéresse. Je croirai lire un roman.  
— Par malheur, monsieur, le roman finit en drame.  
— Comment cela ?  
— Ecoutez.  
Romain Goux fit alors le récit de la nuit du crime. Lorsqu'il fut au moment où, sous la table, le père Jactel l'avait surpris et où, se précipitant sur le vieux caissier, il l'avait saisi à la gorge pour l'empêcher de crier, Bertignolles, comprenant la vérité, avait laissé échapper une sourde exclamation et s'était levé brusquement.

Le jury a également répondu oui aux deux questions concernant Jeanne Nussbaum, qui est ainsi déclarée coupable.

Le procureur général a requis 15 ans de réclusion et 10 ans d'interdiction des droits civiques pour les deux prévenus.

La cour condamne Mojon à 12 ans de réclusion, avec déduction de 318 jours de prison préventive et à 10 ans de privation de ses droits civiques. Jeanne Nussbaum est condamnée à la même peine et tous les deux solidairement aux frais fixés à 5,900 fr.

## A L'ÉTRANGER

**France.** — **Chute mortelle d'un aviateur.** — L'émotion causée par la mort du lieutenant de vaisseau Byasson, l'aviateur tué à Coignières, est à peine calmée, qu'un autre accident vient d'endeuiller l'aviation militaire française, si cruellement éprouvée. Le capitaine Tarron, s'est tué, mardi matin, en tombant d'un aéroplane, à Villacoublay près de Chalais-Meudon.

— **La France au Maroc.** — Les quatre bataillons envoyés dans la Châouia porteront le corps d'occupation à environ onze mille hommes.

La mehallah du commandant Brémond a remporté le 12 avril une victoire sur les Cherarda, qui ont eu 40 tués et 83 prisonniers.

**Belgique.** — **Un hôtel de ville détruit.** — Un incendie considérable, ayant certainement un caractère criminel, a détruit dans la nuit de lundi à mardi l'hôtel de ville de Schaarbeek, faubourg de Bruxelles.

Vers neuf heures du soir, l'alarme fut donnée une première fois. Le feu s'était déclaré dans l'aile gauche du vaste monument. Mais les pompiers le maîtrisèrent très vite et les dégâts constatés étaient peu importants. Vers onze heures du soir, nouvelle alarme : cette fois, le feu avait éclaté dans l'aile droite de l'hôtel de ville. En quelques instants, tous les bâtiments étaient en flammes et un brasier énorme se développait, dont les lueurs sinistres étaient aperçues de tous les points de la capitale. Les se-

ments...  
— De la prudence !  
— J'en aurai, je vous en réponds...  
— Dites-moi... la marquise, il est impossible qu'elle vous reconnaisse, au moins ?  
— Comment le pourrait-elle, puisqu'elle est aveugle ?  
— Les aveugles ont l'ouïe extrêmement fine.  
— Je le sais.  
— Vous n'avez pas parlé ?  
Romain parut se troubler... Il se rappelait qu'il avait prononcé un nom, un seul, celui de Laurent ! Et c'était tout !... Et il l'avait prononcé si bas, ce nom !...  
— Eh bien ? eh bien ? demandait Bertignolles fiévreux.  
— Tranquillisez-vous, monsieur, dit Romain, je n'ai pas parlé.  
— A la bonne heure !... J'ai cru, un moment, sur ma foi, que vous aviez commis cette imprudence !  
Il marchait de long en large dans son cabinet.  
Il s'arrêtait de temps à autre devant Romain, le regardant silencieusement, puis reprenait sa promenade.

cours s'organisèrent rapidement. Les pompiers essayèrent d'éteindre le foyer, mais tout fut inutile.

A minuit, une formidable explosion déchira l'air : les magasins de cartouches de la garde civique, qui se trouvaient dans l'aile, faisaient explosion. A minuit et demi, la tour du monument s'écroulait. A ce moment, tout était perdu et la destruction totale de ce beau monument du style de la Renaissance flamande devint inévitable.

Les dégâts sont de quatre à cinq millions.

Deux pompiers ont été grièvement blessés. L'un d'eux a le crâne fracturé par la chute d'une poutre. Son état paraît désespéré.

**Angleterre.** — **Un congrès des races.** — Toute la Grande-Bretagne est en ce moment un vaste et ardent foyer des idées pacifistes. Les récents et magnifiques discours de sir Edward Grey, le ministre britannique des affaires étrangères, qui ont eu dans le monde entier une si grande répercussion, leur ont donné un nouvel élan.

Il s'est donc constitué à Londres un comité en vue d'organiser un grand congrès de toutes les races, qui se tiendra dans le palais de l'Université à Londres, du 26 au 29 juillet prochain. L'objet de ce congrès sera de discuter, à la lumière de la science et de la conscience modernes, les rapports généraux entre les races de l'Orient et de l'Occident, et de chercher les moyens d'établir dans ces rapports plus d'harmonie, plus d'accord, de créer entre les nations diverses des sentiments d'amitié, des bases d'entente.

## BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

Dimanche matin, à Vernex (Vaud), un vieillard de 75 ans est tombé d'une fenêtre et s'est tué.

— A Couvet, un mineur est tombé d'une paroi de rocher de dix mètres et se blessa si grièvement qu'il succomba samedi dernier.

— A Oberriet (St-Gall), une femme Wuest, mère de nombreux enfants, a été écrasée par un camion.

— Près d'Uzwil (St-Gall), un jeune homme venant de faire sa première communion est tombé de la plateforme d'un train et est mort peu après.

— Mercredi matin, un incendie a détruit, à la Lank (Appenzell), l'auberge du Cheval-Blanc et une antique chapelle.

— Mardi soir, à Giornico, un jeune homme de 23 ans est mort d'un coup de couteau reçu au cours d'une rixe.

— Etranger —

Près de Trévise (Italie), un automobile s'est jeté contre un arbre : 3 voyageurs tués et 3 autres blessés grièvement.

— Le 6 mai prochain, aura lieu à Bucarest la célébration du cinquantième anniversaire de la fondation de la Colonie suisse.

— Deux représentants français en bijouterie ont été assassinés et dévalisés dans un train de luxe entre Bakou et Moscou.

— Le vapeur « San Fernando » a sombré près de Porto (Portugal). Des 20 marins de l'équipage, trois ont été sauvés.

— Le roi et la reine de Suède sont attendus à Rome le 25 ou le 26 avril. Samedi arrivera la mission militaire française.

## CANTON DE FRIBOURG

**Accident mortel.** — Lundi soir, à l'usine Dumas, à Romont, M. Fortuné Junin, ouvrier scieur, était occupé à la scie circulaire lorsqu'une lourde planche fut rejetée en arrière par la machine. L'ouvrier, atteint en plein corps, dut être emporté. Il a succombé à des lésions internes, dans la matinée de mardi.

Le malheureux était marié et père de trois enfants, auxquels va bientôt s'ajouter un quatrième. Il était originaire de Chandon et âgé de 47 ans.

**Tirage financier.** — Samedi a eu lieu le quinzième tirage des séries des obligations de 15 fr. de l'emprunt de l'hôpital cantonal. Sont sorties les séries :

276	1256	1287	1437	2375	2538
3277	3403	4151	4688	5246	5286
5363	6088	8094	8103	8442	9112
9407	9838.				

## GRUYÈRE

**Une nouvelle iniquité.** — On se souvient que par la faute d'un conservateur le bureau électoral n'avait pas été constitué à Sorens, en vue de l'élection communale du 12 mars écoulé. Les libéraux-radicaux se sont abstenus de participer à une votation qui, du fait précité, était entachée de nullité. Mais les conservateurs n'ont pas eu ces scrupules et se sont présentés en masse serrée au scrutin et ont désigné des conseillers de leur choix. Pour ne pas avoir à trancher un recours et désavouer ses fidèles, le Conseil d'Etat a pris un arrêté plaçant la

On eût dit qu'il avait quelque chose à demander au jeune homme et qu'au dernier moment il ne l'osait.

Et cette hésitation, chez un pareil homme, était singulière.

Il parut s'y décider à la fin.  
— Monsieur Romain Goux, toute cette affaire est fort grave. Il y va pour vous de l'échafaud... Vous ne l'ignorez pas...  
— Je ne l'ignore pas.

— J'estime donc que, pour votre tranquillité et la mienne, il faut que vous partiez, que vous quittiez Paris et la France, non point immédiatement, — un départ précipité pourrait attirer les soupçons sur vous, — mais dans quelques jours et lorsque la première émotion causée par ce crime sera un peu calmée.

Romain ne répondit pas.  
— Vous m'avez entendu ? fit Bertignolles surpris.

— Oui, très bien.  
— Il est inutile d'ajouter que tout l'argent dont vous aurez besoin vous sera remis... Vous fixerez vous-même la somme...  
— Je vous remercie.

Bertignolles crut que Romain acceptait.

Mercredi matin, un incendie a détruit, à Romont (Appenzell), l'auberge du Cheval et une antique chapelle.

Mardi soir, à Giornico, un jeune homme de 23 ans est mort d'un coup de fusil reçu au cours d'une rixe.

**Etranger**

Un incendie de Trévise (Italie), un automobile défoncée contre un arbre : 3 voyageurs tués, autres blessés grièvement.

Le 6 mai prochain, aura lieu à Bucarest la célébration du cinquantième anniversaire de la fondation de la Colonie suisse. Deux représentants français en bijouterie ont été assassinés et dévalisés dans un hôtel de luxe entre Bakou et Moscou.

Le vapeur « San Fernando » a sombré dans le golfe de Porto (Portugal). Des 20 marins de l'équipage, trois ont été sauvés.

Le roi et la reine de Suède sont attendus à Rome le 25 ou le 26 avril. Samedi aura lieu la mission militaire française.

**ROMONT DE FRIBOURG**

**Accident mortel.** — Lundi, à l'usine Dumas, à Romont, M. René Junin, ouvrier scieur, était occupé à la scie circulaire lorsqu'une planche fut rejetée en arrière par la machine. L'ouvrier, atteint en plein corps, dut être emporté. Il a subi de graves lésions internes, dans lesquelles il est mort mardi.

Un malheureux était marié et père de six enfants, auxquels va bientôt naître un quatrième. Il était originaire de Chandon et âgé de 47 ans.

**Crise financière.** — Samedi, à l'occasion du quinzième tirage des séries obligatoires de 15 fr. de l'emprunt de l'hôpital cantonal. Sont sortis les numéros suivants :

- 1256 1287 1437 2375 2588
- 3403 4151 4688 5246 5286
- 6088 8094 8103 8442 9112
- 9838.

**GRUYÈRE**

**La nouvelle iniquité.** — Il est souvent que par la faute d'un électeur le bureau électoral n'a pas été constitué à Sorens, en vue de l'élection communale du 12 mars. Les libéraux-radicaux se sont refusés de participer à une votation qui fait précéder, était entachée de fraude. Mais les conservateurs n'ont pas ces scrupules et se sont présentés serrés au scrutin et ont obtenu des conseillers de leur choix. Il ne pas avoir à trancher un regret désavouer ses fidèles, le Conseil d'Etat a pris un arrêté plaçant la

Il dit qu'il avait quelque chose à dire au jeune homme et qu'au dernier moment il ne l'osa pas.

« Cette hésitation, chez un pareil homme, est singulière. »

« Il ne s'y décide à la fin. »

« Monsieur Romain Goux, toute cette affaire est fort grave. Il y va pour vous de votre honneur. Vous ne l'ignorez pas... »

« Je ne l'ignore pas. »

« Je estime donc que, pour votre tranquillité et la mienne, il faut que vous partiez de Paris et la France, et que vous partiez immédiatement, — un départ qui pourrait attirer les soupçons sur vous — mais dans quelques jours et lorsque l'émotion causée par ce crime sera un peu calmée. »

« Vous ne répondez pas. »

« Vous m'avez entendu ? fit Bertignolles. — Oui, très bien. — C'est inutile d'ajouter que tout l'argent que vous aurez besoin vous sera remis... — Excusez-vous-même la somme... — Merci, vous remercie. — Bertignolles crut que Romain acceptait. »

commune de Sorens sous régie provisoire. L'expression est jolie ! On sait que, chez nous, rien n'est si durable que le provisoire.

Mais fort heureusement il y a des juges à Berlin, comme disait le menuisier Sans-Souci. Nos amis de Sorens ne perdront pas l'occasion de faire administrer à leurs adversaires un de ces camoufflets dont ils ont perdu le souvenir depuis la mise sous régie de Bel-faux.

**Chemin de fer Bulle-Broc.**

— Mardi dernier, la Commission fédérale d'expropriation a commencé ses opérations par l'inspection des terrains pour les emprises nécessaires à la construction du chemin de fer Bulle-Broc.

**Le marché hebdomadaire.**

— Malgré la bruine qui n'a cessé de tomber dès la nuit déjà, le marché a été très animé. Plâtre, engrais chimiques, semences fourragères et potagères sont autant de marchandises qui ont attiré hier bon nombre d'agriculteurs.

Les prix du petit bétail n'ont guère varié, à l'exception toutefois des porcs d'élevage, qui ont subi une baisse considérable. Ils se sont vendus en moyenne à 60 fr. la paire.

Le beurre n'est sujet à aucune fluctuation. Son prix reste stationnaire à 3 fr. 60 le kilo. Les œufs, quoique très abondants, se sont bien maintenus, car il n'était pas possible de les obtenir à huit. Tout au plus pouvait-on les avoir à quinze les deux comptes.

Il a été amené sur la place du marché cinq porcs gras, 190 porcelets, 57 veaux, 19 chèvres et moutons.

**Tirs militaires.**

— Le public est rendu attentif au fait qu'il est dangereux de circuler en arrière de la cyclerie, les dimanches 23 et 30 courant, pendant la durée du tir.

**Accident.**

— Trois citoyens de Vuadens rentraient en char hier, jeudi, vers 4 heures, d'une mise de bétail, à Morlon.

En descendant la pente du Ferrage, près Bulle, le cheval s'emballa et l'un des hommes, E. P., demeurant en Champ Jaquier, fit une chute et fut blessé assez gravement à la tête.

**Avis.**

— Le public est informé que, dès ce jour, les poules doivent être parquées jusqu'au 30 septembre sur tout le territoire de la Commune.

Chaque contravention sera punie d'une amende de 1 fr. par poule. Bulle, le 19 avril 1911.

Police locale.

Il eut un geste de joie.

— Quand partirez-vous ?

— Je ne partirai pas.

— Hein ?

— Non. Je veux rester. Je ne veux pas m'éloigner de Paris.

— Et si je vous l'ordonne...

— Je serai forcé de vous désobéir.

— Votre absence ne durera qu'un temps. Plus tard vous reviendrez.

— Non. Je ne partirai point. Ne l'espérez pas. Je comprends que vous voudriez m'éloigner... Je vous gêne.

— En quoi ?

— Ne sommes-nous pas complices ?...

— Qui vous croirait, et comment le prouveriez-vous ?

— Des preuves, je n'en ai point pour vous perdre, c'est vrai ; mais, il me serait pourtant facile de vous nuire... Si je vous suis toujours dévoué, monsieur, je voudrais quand même être craint...

Bertignolles eut un rire insultant.

— Je ne sais ce qui me retient de vous jeter à la porte... dit-il...

Romain sourit avec douceur.

(A suivre.)

**UN REMPART**



Il est incontestable que les Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle, dites Pastilles Gaba, sont un rempart contre tous les refroidissements des voies respiratoires ; elles soulagent énormément les embarras de la voix et les irritations de la gorge.

Jean K., Brandebourg. 1 fr. la boîte dans les pharmacies.

**Emplâtre américain Rocco**

à doublure de flanelle. Souverain pour soulager et guérir les Rhumatismes, Lumbagos, Maux de reins, Sciaticques, Douleurs et Catarrhes de poitrine. Sa doublure de flanelle en assure l'efficacité d'une manière tout à fait remarquable.

Exiger le nom de Rocco. Dans les pharmacies à fr. 1.25.

Bulle : Pharmacies Barras, David et Gavin.

**Avis aux entrepreneurs de charpente.**

On demande à acheter une multiple d'occasion, à prix réduit. S'adresser sous chiffres P 11676 L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 620

On demande pour petit ménage soigné à Château d'Oex, une

bonne à tout faire ayant eu du service si possible. S'adresser Mme Muller de Sybourg, Château-d'Oex. 610

**A louer**

joli appartement pour le 1<sup>er</sup> mai. S'adresser Vve Gamba, près du Tirage.

**A vendre**

une maison d'habitation avec porche, jardin, emplacement à extraire les matériaux ; pourrait convenir pour tout commerce. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 562 B. 626

**MAELADIE DES NERFS ET DE LA MOELLE ÉPINIÈRE**

Je souffrais des maux susmentionnés (démarche chancelante) de douleurs aux reins, j'avais les pieds froids, raides et engourdis, j'avais des maux de tête, des étourdissements, j'étais toujours fatigué. Après avoir suivi le traitement par correspondance et pris les remèdes efficaces de l'Institut Médical et de Médecine Naturelle de Niederurnen, je me considère comme entièrement guéri.

E. Steiner, de Lachen-Vonwil, 28 nov. 1908.

Signature légalisée : Straubenzell. Le secrétaire communal, Forrer.

Que celui qui veut savoir de quel mal il est atteint et être guéri, envoie son urine ou la description de sa maladie à l'Institut Médical et de Médecine Naturelle de Niederurnen, (Suisse), H.-J. Schumacher, Médecin et Pharmacien diplômé. Brochure gratis sur demande.

**A vendre**

faute d'emploi, un potager à 4 trous, à l'état de neuf. — S'adresser au Café des Halles, Bulle. 685

**Travaux en soumission.**

La Commune de Neirivue met en soumission les travaux de reconquête de quelques chalets. Prendre connaissance des travaux auprès de Geinoz Amédée et remettre les soumissions pour mercredi soir 26 courant, à M. le Syndic. Neirivue, le 17 avril 1911.

Par ordre : Le Secrétariat communal.

**Jeune fille**

est demandée pour aider aux travaux du ménage. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

**La bicyclette PEUGEOT**

ne s'achète qu'une fois, elle est insubmersible. Demander catalogue et essayez chez le représentant

Jos. GREMAUD, Cycles - Motocycles, BULLE. Téléphone N° 78.

**On demande des menuisiers chez Ch. Riganti, La Tour.**

**Grand magasin à louer**

à Bulle, à proximité de deux gares. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 633 B. 684

**Mises d'immeubles.**

La sousignée vendra en mises publiques, à son domicile, à Romanens, le lundi 1<sup>er</sup> mai, dès 2 heures, les immeubles qu'elle possède au dit lieu, comprenant maison d'habitation avec grange, écurie et 5 poses de bonne terre. Eau dans la maison. Le tout est situé au centre du village de Romanens. Marie Pittet, née Moret.

**On désire**

placer un petit enfant en pension. Bon gage. S'adresser à Mme Beaud-Ruffieux, Bulle.

**On cherche**

pour de suite ou 1<sup>er</sup> mai une jeune fille honnête et robuste, connaissant un peu la cuisine et sachant faire tous les travaux du ménage. Vie de famille assurée. A. Schindler, rue du Marché 26, Bienne. 677

**A louer à Vuadens**

un logement de trois chambres, dépendances et jardin. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler à Bulle, sous H 636 B. 688

**Tir militaire.**

La Société de Tir militaire de Sorens a fixé ses jours de tir aux dimanches 7, 14 et 21 mai. L'apport des livrets de service et de tir est indispensable. 687

**ÉCHARLENS**

La Société de Tir « l'Arquebuse » fera ses tirs annuels les 30 avril et 14 mai. 686

**Ch. Demierre**

méd.-dentiste ABSENT jusqu'au 11 mai. 689

**Mises juridiques**

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra, en mises, à son bureau, à Bulle, le lundi 24 courant, dès 2 heures de l'après-midi, un assignat de 800 fr. La mise aura lieu à tout prix. Bulle, 21 avril 1911. L'Office des poursuites.

**Mises juridiques.**

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra, à son bureau, à Bulle, le lundi 24 courant, dès 10 heures du matin, une carabine et un fusil de chasse, à l'état de neuf. Bulle, 21 avril 1911. L'Office des poursuites.

**Mises juridiques.**

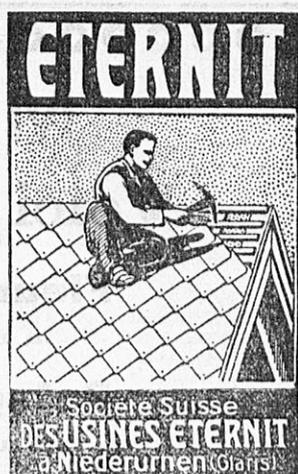
L'Office des faillites de la Gruyère exposera en vente, par voie de mises publiques, mardi 25 avril, dès 1 heure, au magasin Gippa Jean, entrepreneur, à Bulle, une grande quantité d'outillage d'entrepreneur, maçon et menuisier, comprenant spécialement palans, cordes, mouffes, crics, pioches, pelles, masses, rabots, varlopes, scies, ciseaux, 2 chars à 1 cheval, 1 char à 2 chevaux, 1 tombereau, 1 lot de plateaux, 1 lot de pierres de maçonnerie, 6 moules de bois, 1 motocyclette de 3 1/2 H. P., 1 motoscoche, etc., etc.

**On demande**

une jeune fille pour aider au ménage et à la campagne. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 640 B.

**AVIS**

La personne qui a été vue cachant les cartes géographiques de la Suisse à l'Hôtel Bellevue, à Broc, est priée de les rapporter au dit Hôtel, sinon plainte sera déposée.



**Couverture de toits**

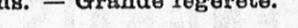
et revêtements de façades.

Sécurité au vent et aux ouragans. — Grande légèreté.

Durée illimitée.

**Contre toux, rhumes**

grippe, rougeole, coqueluche, Exigez dans toutes pharmacies le véritable



SIROP BURNAND

**Café-Restaurant**

à vendre

situé au centre de la Ville de Bulle. Bonne clientèle assurée. Grande facilité de paiement. S'adresser au notaire Henri Pasquier, à Bulle. 550

**Agence agricole Suisse**

Autorisée par l'Etat Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages). Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., Genève. 567

**CASSÉE**

Dimanche 23 avril à l'Auberge de la Cigogne, Gumefens. Invitation cordiale. H. Bovet, prop.

**Forêt cantonale de BOULEYRES**

Mardi 25 avril prochain, dans la forêt cantonale de Bouleyres, on vendra en mises publiques : 2 billes chêne ; 24 billes hêtre ; 1 plante ; 8 carrons ; 107 lattes ; 88 stères hêtre ; 2000 fagots, 30 poteaux chêne et 40 tas de branches. Rendez-vous à la pâtoirerie, à 9 1/2 h. du matin. 664 L'Inspecteur en chef des forêts : Paul BARRAS.

**A vendre**

une jument de trait de 5 ans, rouge, et deux vaches. — S'adresser chez Pierre Tercler, à Vuadens.

**On donnerait**

à préparer 300 billons et 70 à 80 moules de noués et de quartiers. S'adresser à Ami Pilet-Neusel, à la Chaudanne près les Moulins.

**Logement à louer**

au centre de la ville, de 3 chambres indépendantes, dépendances, eau et lumière. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H 583 B. 646

**MÉNAGÈRES!**

**Voici trois aides précieux :**

**Fleur d'Avoine Knorr**  
la meilleure nourriture pour enfants.

**Potages en rouleaux Knorr**  
3 assiettes 15 cts. 34 sortes.

**Knorr-Sos**  
le meilleur et le meilleur marché des aromes.  
Corse les mets et leur donne un goût délicat.

**ENNEY**

Tir militaire les dimanches 23 et 30 avril dès 1 1/2 heure. Ne pas oublier les livrets de service et de tir.

**A louer**  
Jolie chambre meublée. — S'adresser à M. François Saudan, maréchal, Bulle.

**Jeune homme**  
intelligent est demandé comme portier dans un hôtel.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

**Jeune homme**  
intelligent de 16 à 17 ans, est demandé de suite pour soigner un cheval et aider dans un commerce.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

Dimanche 23 Avril  
**Cassée**  
à l'auberge de la Cantine.  
Invitation cordiale.  
Le tenancier.

**ENGRAIS CHIMIQUES**  
de Fribourg, pour toutes cultures.  
Les Fils d'Ernest Glasson, Bulle.

**AVIS**

Le soussigné avise son honorable clientèle qu'il a transféré son domicile dans la maison de Monsieur Lucien Pasquier, Chemin des Crêts. Il se recommande pour tous les travaux concernant son état.  
Travail prompt et soigné.

J. MAURER, poëlier.

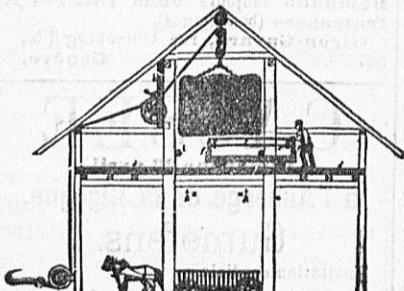
**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

BRIQUES — DRAINS — BOISSEAUX — TUILES  
CHAUX de Baulmes et Noiraigue.  
CIMENT Portland de St-Sulpice et Baulmes.  
CIMENT prompt de Porte de France.  
GYPSES  
TUYAUX en ciment de toutes dimensions.  
PRIX RÉDUITS

**CROTTI FRÈRES**  
BULLE

**1000 FR.**

à celui qui prouvera qu'il existe en Suisse un monte-foin à traction animale plus simple, plus pratique et moins coûteux que celui de



**V. GENDRE, constructeur, à FRIBOURG.**

**COMPARER**

c'est le meilleur moyen de bien juger. A tous ceux qui prennent la peine de voir les chaussures du magasin d'expéditions

**Th. Sottas-Thalmann, Bulle**

apparaissent comme les meilleures, celles qui chaussent le mieux et les meilleures marché.

Prix fixes.  
Maison de confiance.

**Grande mise de bétail.**

Le soussigné, Ernest Dunand, à Romont, exposera en mises publiques, devant son domicile, le mardi 25 avril courant, dès 11 heures précises du matin, 60 pièces de bétail, des deux races, soit 32 mères-vaches, fraîches vélées, prêtes au veau ou portantes pour l'automne, 8 génisses de 1 à 2 ans, 5 veaux de l'année, 1 paire de bœufs d'attelage de 2 1/2 ans, 2 jeunes taureaux blancs et rouges et 1 taurillon pie-noir de 4 mois avec ascendance de 1<sup>re</sup> classe, 8 bons chevaux pour le trait et la voiture, 1 fort mulet de 2 ans et 1 âne.

Par la même occasion, il sera exposé en vente 1 rateuse, 1 faneuse neuve et 2 voitures également neuves.  
Favorables conditions de paiement.

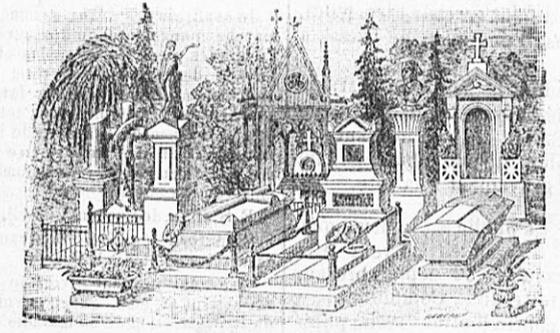
L'exposant : Ernest DUNAND, à la Belle-Croix, Romont.

**Café du Tirage, Bulle.**

Le soussigné a l'avantage d'aviser l'honorable public de Bulle et des environs qu'il dessert le susdit établissement.  
Consommations de premier choix. — Service soigné.  
Se recommande,  
JULES MORAND

**BROU DE NOIX**  
Sirop ferrugineux Golliez  
(Exigez la marque : 2 Palmiers)  
employé avec succès depuis 37 ans, contre les impuretés du sang, boutons, dartres, etc.  
En vente dans toutes les pharmacies, en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.  
Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ, Morat.

**Monuments funéraires en tous genres.**  
Magasins et ateliers de marbrerie TORRIANI et BORGHI



Grand choix à des prix défiant toute concurrence.

**A LOUER**

plusieurs logements bien situés, ainsi que chambres meublées chez Mme Vve Torche, La Tour. 512

**Un bon scieur**  
est demandé à l'Usine d'Apples sur Morges. Place stable, travail assuré toute l'année. 634

On demande de suite une apprentie tailleur pour hommes, chez Joséphine Morand, Le Paquier. 658

On demande un scieur. Scierie de La Tine.

**SOUMISSION**

La Société de laiterie de Maules met en soumission son lait depuis le 1<sup>er</sup> mai jusqu'au 31 décembre 1911. Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions chez M. Pasquier Pierre, président, jusqu'au 23 avril courant, à 7 heures du soir. 644

A vendre à bas prix, pour cause de départ, un potager émaillé à 2 trous, presque neuf.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

**SEMENCES**

Graines fourragères contrôlées par les établissements fédéraux, garanties de pureté et de germination. Trèfle perpétuel, trèfle de Styrie, fénasse, raygras, fromental, esparcette, thymothé, dactyle, fétuque des prés houque laineuse, pois poisettes. Chanvre du pays et d'Allemagne, graines de lin.  
Graines potagères (de jardins).  
— Prix avantageux. —  
Rabais par quantité  
Chez Vve LOUIS TREYVAUD,  
38, Grand'rue, BULLE.

**Tir militaire.**

La Société de Tir de La Tour-de-Trême organise ses tirs pour les 23 avril et 7 mai, dès 1 1/2 heure.  
Livrets de service et de tir indispensables. 650  
LE COMITÉ